

# L'ECHO DE BELGRADE

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE  
Belgrade, 3 rue Kralja Ferdinanda, Tél. 24-5-61

JOURNAL YUGOSLAVE HEBDOMADAIRE

Prix. Yougoslavie: un an 60 din.; six mois 35 din.  
Etranger: un an 50 fr. fr.; six mois 30 fr. fr.  
Compte-chèques-postaux 56419 Belgrade

**Libres opinions**

## Les rapports de la Petite Entente et de la France

M. Albert Mousset vient de chéqués en blanc. Du béton, en poser un point d'interrogation qui a retenu presque aussi vivement qu'un signal d'alarme: "Existe-t-il une crise des rapports entre la Petite Entente et la France?"

Son article, publié par le *Journal des Débats*, à la valeur d'un avertissement. Il dénonce le langage de certains meilleurs français qui reprochent à la Petite Entente de peser sur la diplomatie du quai d'Orsay, soit en la poussant à s'accorder avec l'Angleterre, soit en faisant obstacle à un rapprochement éventuel entre Paris et Berlin." Il signale, par contre, l'activité de certains cercles dans les pays de la Petite Entente qui souhaitent "une politique dont l'alliance avec la France ne sera plus la clé de voûte" et qui prendraient demain une très grande influence si les gouvernements amis avaient l'impression que la France se désintéresse de l'avenir des nouveaux Etats. Il conclut enfin que la Petite Entente, fidèle à la défense du statu quo territorial, restera aussi fidèle à la France dans la mesure où la France protégera le système qu'elle a patronné depuis 1919.

Nous sommes d'accord avec notre confrère du *Journal des Débats* pour dire qu'une alliance vaut beaucoup moins par les affinités spirituelles et les liens sentimentaux que par les réalités politiques dont elle est l'expression. Mais, c'est précisément la vue de ces réalités qui, tout en nous inspirant quelques motifs de crainte, nous rassure aussi sur l'état des rapports entre la Petite Entente et la France.

À cours de ces 15 années, la Petite Entente s'est inquiétée à plusieurs reprises de certaines tendances de l'opinion française, à qui un pacifisme sentimental, enveloppé de nuées idéologiques, masquait les nécessités internationales et jusqu'à la notion même de sécurité. Prague, Bucarest et Belgrade se sont émues, à l'époque déjà lointaine de Locarno, de la distinction entre les frontières occidentales et les frontières orientales de l'Allemagne, erreur fatale qui est à l'origine de la sécession polonaise. Au jour plus récent du Pacte à Quatre, la Petite Entente a vigoureusement protesté contre une conception de la paix qui n'était pas d'origine française et faisait dévier de sa ligne originelle la politique de la France. Mais, en dépit de ces malentendus passagers, France et Petite Entente se sont toujours retrouvées d'accord, comme elles le sont aujourd'hui, sur un programme d'intérêts permanents.

La crise actuelle affecte beaucoup moins les alliances proprement dites que la cosmogonie genevoise. A supposer que la S.D.N. échoue dans son entreprise de sanctions, les traités qui reposent sur une communauté d'intérêts et de périodes en sortiront sains et saufs. Ne sombreront dans le chaos que les pactes qui se sont multipliés après la guerre en "déviant" par leur multiplicité même le Pacte de Genève. A supposer, au contraire, que le bras séculier de la Grande-Bretagne assure le succès de la S.D.N., les traités qui unissent la France et la Petite Entente constitueront dans le système futur de la sécurité collective une des bases fondamentales.

JEAN BOURGOIN

## S. A. R. la Princesse Olga a quitté Londres

Après avoir été l'hôte pendant trois semaines de Sa soeur, la Duchesse de Kent, S.A.R. la Princesse Olga a quitté Londres le 17 novembre, saluée au départ par L. A. R. le Duc et la Duchesse de Kent.

M. Sl. Grujic, ministre de Yougoslavie à Londres, a accompagné Son Altesse Royale jusqu'à Douvres.

Le cours de Son séjour dans la capitale britannique, la Princesse Olga a été l'objet des gracieuses prévenances de tous les membres de la Maison Royale, et de l'attention spéciale des personnalités les plus en vue de la haute société londonienne.

## Mort de la Grande-Duchesse Anastasie

La grande-duchesse Anastasie Nicolas Irina de Russie, veuve du grandduc Nicolas, fille du roi Nicolas de Monténégro, vient de mourir à Antibes à l'âge de 68 ans. S. A. I. et R. étaient la tante de S. M. le Roi Alexandre Ier.

La Cour Royale de Yougoslavie a pris le deuil à partir du jour du décès jusqu'au 22 novembre.

Abonnez-vous à  
**L'ECHO DE BELGRADE!**

## Le procès des assassins du Roi Martyr à Aix-en Provence

L'attention du monde entier est concentrée depuis lundi sur la petite ville d'Aix-en-Provence. Longtemps différée par les difficultés de l'enquête et les complexités de la procédure, l'heure de la justice a sonné pour les complices du récideve qui assassina le Roi de Yougoslavie.

Avec la grande mémoire d'Alexandre Ier, unificateur de son peuple, les Assises des Bouches-du-Rhône auront à venger aussi le ministre des Affaires étrangères françaises, M.

Louis Barthou, qui partagea le destin tragique du Souverain, et des humbles Françaises, Mme Durbec et Mme

complicité dans le crime et d'usage de faux passeports.

Les sept accusés sont Veličko Dimitrov Kerin, trente-huit ans, né à Kamenaïa en Bulgarie, lynché après le crime; Zvonimir Pospisil, trente et un ans, chauffeur, domicilié à Munich (Allemagne), en prison; Ivan Rajić, âgé de trente-deux ans, payan, domicilié à Janka Pusza (Hongrie), en prison; Mijo Kralj, vingt-sept ans, mécanicien, domicilié à Nova Kanjiža (Hongrie), en prison; Eugène Kvaternik, âgé de vingt-cinq ans, étudiant, en fuite; Ante Pavelić, âgé de quarante-six ans, en fuite.

L'acte d'accusation expose ensuite les circonstances dans lesquelles l'attentat eut lieu à Marseille, le 9 octobre 1934.

### L'Ustaša"

L'instruction établit que le criminel, d'origine bulgare, avait plusieurs complices que le crime fut prémedité et soigneusement préparé. Pendant les derniers jours de septembre 1934, les nommés Pospisil, Rajić et Kralj, membres de l'organisation terroriste "Ustaša", se trouvaient en Hongrie, les uns à Janka Pusza, les autres à Nagy Kanjiža.

En septembre 1934, le camp de Nagy Kanjiža fut soumis à la direction d'un ancien officier de l'armée autrichienne, Perčević. Suivant les ordres reçus, cet homme fit tirer au sort les individus qui devaient exécuter l'attentat en complicité avec Veličko. Ainsi furent désignés Pospisil, Rajić et Kralj, qui paraissaient par leur passé et leur caractère tout désignés pour accomplir le crime. Suit la biographie des trois inculpés.

L'acte d'accusation expose ensuite le rôle de Pavelić et de Kvaternik, dont le gouvernement français n'a pu obtenir de l'Italie l'extradition. Il évoque le passé du récideve et du chef de l'Ustaša. Puis il rappelle les préparatifs immédiats de l'attentat.

Enfin il passe à la qualification des crimes dont sont rendus coupables les accusés et énumère les articles du Code pénal invoqués.

### L'interrogatoire de Mijo Kralj

A l'audience de l'après-midi, en ouvrant la séance, le premier président de la Cour, M. de la Broizot, déclare qu'à la suite des observations qui ont été faites au sujet des interprètes, il propose M. G. Castérano, correspondant du *Temps* et du *Petit Parisien* à Belgrade, comme troisième interprète.

Le président procède à l'interrogatoire de l'accusé Kralj qui ne répond pas aux questions traduites par l'interprète M. Milutinović. L'avocat intervient, en disant que l'accusé ne veut pas répondre, parce que l'interprète M. Milutinović ne traduit pas exactement et en protestant, Me Georges Desbosc, adresse des paroles désobligeantes pour la magistrature et le gouvernement français.

Enfin ils seront jugés comme membres d'une organisation terroriste internationale, en vertu des conventions internationales que la France a conclus et par lesquelles elle s'est engagée à sévir très sévèrement contre les menées du terrorisme.

Le législation pénale française prévoit en ce qui concerne ces délits des peines particulièremen sévères. Elle punit en principe la complicité avec la même rigueur que l'exécution du crime elle-même, c'est-à-dire de la peine de mort. Étant donné, d'autre part, que l'organisation terroriste internationale est inspirée des principes d'anarchie, la peine de mort est prévue aussi pour des inculpations de ce genre.

Le président salue la mémoire des autres victimes, notamment du Pré-

sident Louis Barthou. Le crime a réuni dans la mort un grand Souverain et un grand Homme d'Etat qui n'ont jamais cessé de travailler à l'œuvre de la paix.

Il est nécessaire que par leur dignité ces audiences soient un dernier hommage à la mémoire du Souverain, à la douleur de S. M. la Reine et de S. M. le jeune Roi de Yougoslavie. Elles doivent être aussi un hommage à Louis Barthou, l'apôtre du rapprochement entre les peuples.

Le public accueillit dans un silence religieux les paroles émues du président de la Cour, auquel s'associeront le procureur général et l'avocat des inculpés.

### L'acte d'accusation

Après un incident entre la Cour et la défense au sujet des interprètes, un étudiant yougoslave et un officier français, la Cour procéda à l'appel des jurés, puis le secrétaire donna lecture de l'acte d'accusation dressé contre les inculpés, poursuivis pour cause d'association criminelle, de

Effectives depuis le 18 novembre, les sanctions seront-elles efficaces?

(De notre correspondant)

Genève, 17 novembre

Les sanctions deviennent effectives le lundi 18 novembre. À cette date, les Etats sont engagés à appliquer les mesures économiques qui ont été prévues à Genève contre l'Italie, ainsi qu'ils le faisaient déjà, dans la presque totalité, pour les mesures d'embargo sur les armes, et pour les opérations financières avec l'Italie et les Italiens en Italie. Aucun comité de la Société des Nations ne se réunira à ce moment pour suivre le développement des événements et constater si les divers pays se sont conformés strictement au mot d'ordre.

Ce ne sera que dix jours plus tard soit le 25 novembre, qu'un comité ou plus exactement un petit groupe de dix experts, appartenant aux principales nations intéressées, se mettront à Genève à la disposition du président du Comité de Coordination, pour trancher le cas échéant certaines difficultés qui se seraient présentées dans l'application des sanctions. Ce Comité a reçu du Comité des Dix-huit tous pouvoirs.

Pour le quart d'heure, les milieux internationaux croient toujours que le système des sanctions déployera ses pleins effets et qu'il n'aura pas de séries lacunes dans la mise en vigueur des mesures qui ont été édictées par la S.D.N.

Toute importation de marchandises provenant d'Italie et de ses colonies est interdite à partir du 18 novembre. De cette interdiction sont cependant exceptés:

a) l'or et l'argent en lingots et en monnaies;

b) les livres, journaux, publications périodiques, cartes et travaux de cartographie, morceaux de musique imprimés ou gravés.

En outre, il a été également excepté de cette interdiction les marchandises italiennes dont le paiement en route, ainsi que les marchandises en route, si elles sont importées au plus tard le 18 décembre. De même est excepté de l'interdiction le bagage normal des voyageurs.

En ce qui concerne l'exportation yougoslave, elle reste entièrement libre, sauf pour certains articles comme le bœuf, le bœuf et dans une certaine mesure, le minerai de fer et la ferraille. De même sont exceptés de l'interdiction les envois déjà en route s'ils sortent du pays avant le 18 décembre 1935.

Le Ministre des Finances a décidé en date du 16 novembre de suspendre à partir du 18 de ce mois le clearing avec l'Italie. A l'avenir, l'exportation pour ce pays devra s'effectuer seulement contre argent comptant et les justifications pour les devises ne pourront plus être faites pour le compte de clearing italien.

## Après le succès du gouvernement

Le gouvernement, assez vivement attaqué dans certains cercles parlementaires, a triomphé de l'opposition, qui lui livrait un assaut à l'occasion du vote pour les commissions. Le sort du cabinet Stojadinović, à vrai dire, ne dépendait nullement des quelques vingt ou trente députés indécis, qui oscillaient entre les anciennes formations du 5 mai, aujourd'hui divisées contre elles-mêmes, et les nouvelles formations de la majorité. Au regard de la Constitution le gouvernement n'est pas responsable devant la Chambre ni le Sénat. Il pouvait d'autant moins accepter une telle responsabilité que l'opposition parlementaire, par nouveau pour apprécier la situation. Par conséquent ce n'est pas cette année-ci que l'on court le risque de constater la nécessité éventuelle de recourir à d'autres mesures plus严厉的 normal des voyageurs.

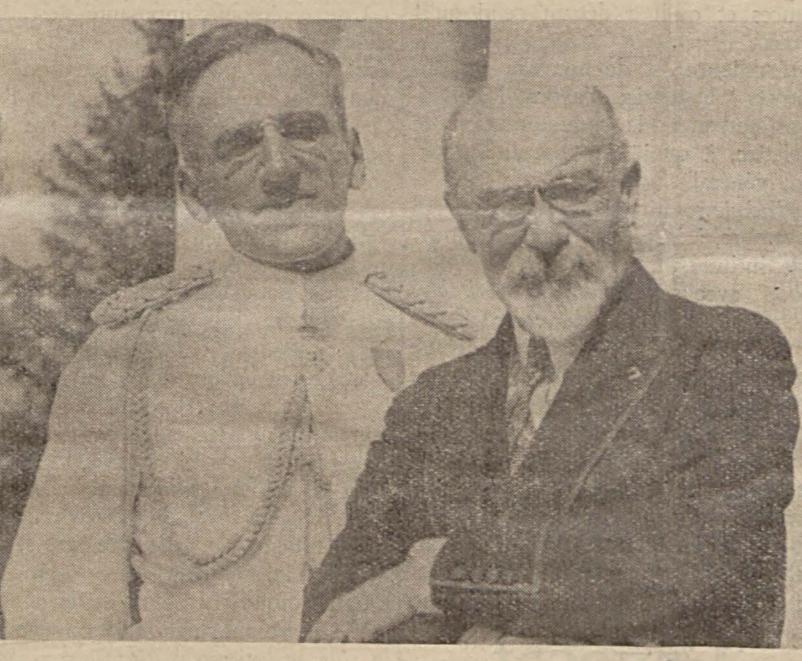
Ces volontés sans doute sont confuses, et l'observateur le plus attentif ne discerne pas toujours ce qui, dans ces revendications, représente tantôt un instinct particulier, tantôt un intérêt de classe, tantôt une aspiration purement politique.

Mais la promulgation des nouvelles lois aura précisément pour but de fournir au peuple yougoslave le moyen de coopérer plus étroitement à la vie publique. D'une telle collaboration l'unité nationale ne peut que sortir fortifiée.

## M. Milan Hodža et les Serbes de Hongrie

L'Agence tchécoslovaque Ceps communique une intéressante biographie du nouveau président du Conseil tchécoslovaque, M. Milan Hodža, parue dans le journal *Lidové Noviny*.

Nous apprenons que né le 1er février 1878, à Sučany, non loin de Turčiansky Svatý Martin, d'une famille protestante dans laquelle s'était perpétuée la tradition des Frères moraves, Milan Hodža a participé très jeune à la vie publique; il fut élevé dans un milieu nationaliste, pénétré de l'influence du journal *Hlas*, de Blahó et Strobar. En 1900, il fonda à Budapest le *Slovenský Deník*; puis, lorsque cette feuille fut forcée de suspendre sa publication, il créa, en 1903, le *Slovenský Tyždeník*, abon-



S. M. le Roi Alexandre et Louis Barthou à Dedinje, juin 1934.

Armelin qui, venues pour acclamer le Roi ami de la France, tombèrent victimes de l'attentat terroristique.

### Les inculpés

Les inculpés Zvonimir Pospisil, Mijo Kralj et Ivo Rajić accusés d'avoir été les complices du sinistre Vladimír Kerin Crnozemski, dit Kelemen, membre de l'organisation révolutionnaire ORIM, ont été traduits devant la Cour d'assises pour les faits suivants: tentative d'assassinat, complicité d'assassinat, faux et usage de faux, participation à une organisation internationale terroriste.

Sur le premier point l'instruction a constaté que les inculpés ont participé en personne à l'attentat du fait qu'au moment où Crnozemski fut sur le marchepied de l'auto royale, ils n'ont cessé de tirer des coups de revolver dans la foule et dans la direction du Souverain.

Sur le deuxième point, la complicité dans l'assassinat, l'instruction a constaté que les inculpés eux-mêmes ont avoué au moment de l'arrestation qu'ils avaient pour tâche d'aider le principal exécuteur dans son crime abominable.

Pospisil, Kralj et Rajić seront aussi jugés pour usage de faux, parce qu'ils se sont servis pour leur entrée en France.

Enfin ils seront jugés comme membres d'une organisation terroriste internationale, en vertu des conventions internationales que la France a conclus et par lesquelles elle s'est engagée à sévir très sévèrement contre les menées du terrorisme.

Le législation pénale française prévoit en ce qui concerne ces délits des peines particulièremen sévères. Elle punit en principe la complicité avec la même rigueur que l'exécution du crime elle-même, c'est-à-dire de la peine de mort. Étant donné, d'autre part, que l'organisation terroriste internationale est inspirée des principes d'anarchie, la peine de mort est prévue aussi pour des inculpations de ce genre.

Le président salue la mémoire des autres victimes, notamment du Pré-

sident Louis Barthou. Le crime a réuni dans la mort un grand Souverain et un grand Homme d'Etat qui n'ont jamais cessé de travailler à l'œuvre de la paix.

Le président salue la mémoire des autres victimes, notamment du Pré-

sident Louis Barthou. Le crime a réuni dans la mort un grand Souverain et un grand Homme d'Etat qui n'ont jamais cessé de travailler à l'œuvre de la paix.

Le public accueillit dans un silence religieux les paroles émues du président de la Cour, auquel s'associeront le procureur général et l'avocat des inculpés.

### L'acte d'accusation

Après un incident entre la Cour et la défense au sujet des interprètes, un étudiant yougoslave et un officier français, la Cour procéda à l'appel des jurés, puis le secrétaire donna lecture de l'acte d'accusation dressé contre les inculpés, poursuivis pour cause d'association criminelle, de

et la défense au sujet des interprètes, un étudiant yougoslave et un officier français, la Cour procéda à l'appel des jurés, puis le secrétaire donna lecture de l'acte d'accusation dressé contre les inculpés, poursuivis pour cause d'association criminelle, de

dammement répandu dans la grande masse de peuple slovaque.

Hodža avait été élu pour la première fois député en janvier 1905 par les Slovaques de la Bačka. Son élection avait été rendue possible grâce à une entente avec les Serbes de cette province, qui, comme toute la Voïvodina, était alors soumise au joug hongrois. Hodža avait déjà été en rapports réguliers avec les Yougoslaves et les Roumains; il a collaboré avec eux au Parlement de Budapest, où il a conservé un mandat jusqu'en 1910. Il est parvenu, en 1906, à grouper à la Diète de Budapest les députés roumains, serbes et slovaques en un club parlementaire unique et il a établi avec leur collaboration un programme des nationalités opprimées de Hongrie.

Hodža, qui jouait, dès ce moment, un rôle de premier plan dans la politique slovaque, réussit à entrer en relations avec l'entourage de l'archiduc François-Ferdinand en qui les nationalités non magyares avaient mis des espoirs peut-être exagérés. Pendant les quatre années qui ont précédé la guerre, il subit de sévères persécutions de la part des Hongrois, qui le considéraient naturellement comme un dangereux adversaire; il fut même incarcéré.

Ces souvenirs de quinze ans de luttes menées en commun avec les nations que la monarchie habsbourgeoise tenait sous un joug de plus en plus insupportable ont créé entre M. Hodža et les Yougoslaves des liens sentimentaux et politiques, que la pratique du pouvoir ne pourra que raffermir dans l'esprit d'unité de la Petite Entente. Le groupe des députés slovaques, roumains et serbes au Parlement de Budapest n'était-il pas une petite Entente avant la lettre?

## La Serbie et le rôle du comte Forgach

Le comte Jean Forgach, ancien ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Belgrade, est mort le 25 septembre. Avec lui disparaît un des diplomates de la monarchie habsbourgeoise qui fut le plus étroitement mêlé à toutes les actions et à toutes les intrigues du gouvernement de Vienne contre les Yougoslaves.

A cette occasion plusieurs journaux ont évoqué le rôle diplomatique du comte Forgach, et entre autres "Die Berliner Montagsbörse", revue bien connue du révisionnisme germano-magyar, qui trouve naturellement que la diplomatie du comte Forgach mérite tous les éloges. Il ne sera donc pas inutile de préciser quelques points d'histoire, qui touchent au conflit austro-serbe d'avant-guerre.

C'est sous les auspices de cet extraordinaire diplomate que furent préparés les fameux faux de Vasić à la Légation d'Autriche-Hongrie. Pour emprisonner et condamner les patriotes yougoslaves dans les provinces de l'Empire, le gouvernement de Vienne utilisa de prétendus documents, dérobés, paraît-il, aux archives serbes, en réalité fabriqués par toutes pièces.

Nul n'a oublié le retentissant procès de Zagreb où M. Masaryk, le futur président de la République tchécoslovaque, dénonça contre le dr. Friedling les faux de Vasić et contre Forgach.

Le diplomate faussaire reçut du comte Berchtold sa récompense: il fut nommé tout à tour sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, conseiller privé, membre de la Chambre haute. Il fut un de ceux qui, au Ballplatz, préparent l'ultimatum austro-hongrois à la Serbie. Il est mort, il y a quelques semaines, après avoir peut-être médité sur la détestable politique qui mena la monarchie des Habsbourg au tombeau.

MARKO

## Importantes déclarations de diplomates étrangers

### Le Comte de Romrée, Ministre de Belgique

Le comte de Romrée de Vichet, ministre de Belgique à Belgrade, a donné au représentant de l'Agence Avda des déclarations, dans lesquelles il a précisé l'attitude de son pays en face du conflit africain:

"La Belgique a voté les sanctions. Pourquoi? C'est très simple. La Belgique comme la Yougoslavie a fondé sa politique extérieure sur la S.D.N. Nous avons contracté des obligations à l'égard de cette haute institution internationale. Nous avons apposé notre signature sur le Pacte de la S.D.N. Nous sommes donc obligés de la respecter. Mais, et ceci je tiens à le souligner tout spécialement, si nous avons appliqué les sanctions économiques contre l'Italie, ce n'est pas à cause d'une antipathie quelconque ou à cause d'un sentiment d'hostilité que nous voulons manifester à l'égard de ce pays ou du peuple italien..."

Interrogé enfin sur les relations de son pays avec la Yougoslavie, le comte de Romrée de Vichet a répondu:

"Nos relations politiques sont excellentes. Il me semble qu'elle ne pourraient être meilleures. Nos relations économiques sont bonnes. Elles présentent toutes les conditions nécessaires pour se développer encore davantage. Nous sommes des pays complémentaires. La Yougoslavie est un pays agricole, la Belgique est un pays fortement industrialisé. Nous sommes au sixième rang des acheteurs des produits yougoslaves. Une seule chose se peut atteindre, en aucun cas ni sous quelque forme que ce soit, à notre attitude de fidélité à la S.D.N."

A propos des informations qui ont été publiées par la presse sur certains crédits que le gouvernement italien aurait accordés à la Société pour le relèvement économique et industriel de l'Albanie, M. Fizzo déclara que ce crédit, s'il a été réellement mis à la disposition de la "Svea" n'a rien à voir avec le gouvernement albanais.

Enfin, interrogé sur les relations politiques et économiques entre l'Albanie et la Yougoslavie, M. Fizzo a répondu:

"Nos relations politiques avec la Yougoslavie sont cordiales et amicales. La preuve, vous pouvez le voir vous-mêmes, ce sont les hautes décorations que mon Auguste Souverain a conférées et que j'ai remises moi-même à de nombreuses personnalités yougoslaves. Il est vrai que rien de 'noir sur blanc' n'existe entre nos deux pays, mais c'est une preuve que nous n'avons pas à nous plaindre les uns des autres."

Quant à nos relations économiques, il n'y a qu'à consulter les chiffres. En 1932, l'Albanie a importé de Yougoslavie pour 1,561,880 francs-or de marchandises. En 1923, elle a importé pour 1,438,222 et, en 1934, pour 1,134,156 francs-or. Par contre, notre pays a exporté dans votre pays en 1932 pour 55,023 francs-or en 1933 pour 158,306, en 1934 pour 211,092. Au cours des six premiers mois de l'année courante, la Yougoslavie a exporté en Albanie pour 277,341 francs-or et a importé de notre marché pour 47,351 francs-or."

Le balance commerciale yougoslave dans ses échanges avec l'Albanie est donc active. C'est pour équilibrer nos échanges mutuels que nous avons conclu un accord le 20 décembre 1933. Je crois que ses résultats ne sont pas encore suffisants et satisfaisants. Mais, comme la bonne volonté existe de part et d'autre, j'espère que nous arriverons dans l'avenir à équilibrer les échanges économiques."

domaine économique aussi bien que culturel. Il serait difficile de trouver deux nations dont la collaboration pourrait être plus étroite. Ce n'est pas seulement parce que nous sommes des Slaves. Aujourd'hui même, il existe encore des nations slaves dont les rapports ne sont pas pour le moment tels qu'ils devraient et pourraient être. D'autre part les rapports les plus amicaux et la coopération de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie existent avec d'autres Etats qui ne sont pas slaves, comme la France et la Roumanie. Quoique les échanges entre nos deux pays soient très nombreux dans tous les domaines et que des milliers de Tchécoslovaques viennent chaque année visiter votre pays, nous devons travailler encore à une connaissance réciproque toujours plus approfondie."

M. Raoul Fizzo, Ministre d'Albanie

M. Raoul Fizzo, ministre d'Albanie à Belgrade, a exposé au représentant de l'Agence Avda l'attitude de son pays à Genève, ainsi que l'état des relations politiques et économiques entre l'Albanie et la Yougoslavie:

"Nous sommes reconnaissants et fidèles à la S.D.N. Mais nous n'avons pu voter les sanctions qui ont été proposées à Genève contre l'Italie avec laquelle nos échanges commerciaux représentent 80% de notre exportation. D'autre part, entre les relations économiques qui sont, comme vous le voyez, d'une importance vitale, nous sommes liés avec l'Italie par un traité d'alliance. Mais ce fait ne porte atteinte, en aucun cas ni sous quelque forme que ce soit, à notre attitude de fidélité à la S.D.N."

A propos des informations qui ont été publiées par la presse sur certains crédits que le gouvernement italien aurait accordés à la Société pour le relèvement économique et industriel de l'Albanie, M. Fizzo déclara que ce crédit, s'il a été réellement mis à la disposition de la "Svea" n'a rien à voir avec le gouvernement albanais.

Enfin, interrogé sur les relations politiques et économiques entre l'Albanie et la Yougoslavie, M. Fizzo a répondu:

"Nos relations politiques avec la Yougoslavie sont cordiales et amicales. La preuve, vous pouvez le voir vous-mêmes, ce sont les hautes décorations que mon Auguste Souverain a conférées et que j'ai remises moi-même à de nombreuses personnalités yougoslaves. Il est vrai que rien de 'noir sur blanc' n'existe entre nos deux pays, mais c'est une preuve que nous n'avons pas à nous plaindre les uns des autres."

Quant à nos relations économiques, il n'y a qu'à consulter les chiffres. En 1932, l'Albanie a importé de Yougoslavie pour 1,561,880 francs-or de marchandises. En 1923, elle a importé pour 1,438,222 et, en 1934, pour 1,134,156 francs-or. Par contre, notre pays a exporté dans votre pays en 1932 pour 55,023 francs-or en 1933 pour 158,306, en 1934 pour 211,092. Au cours des six premiers mois de l'année courante, la Yougoslavie a exporté en Albanie pour 277,341 francs-or et a importé de notre marché pour 47,351 francs-or."

Le balance commerciale yougoslave dans ses échanges avec l'Albanie est donc active. C'est pour équilibrer nos échanges mutuels que nous avons conclu un accord le 20 décembre 1933. Je crois que ses résultats ne sont pas encore suffisants et satisfaisants. Mais, comme la bonne volonté existe de part et d'autre, j'espère que nous arriverons dans l'avenir à équilibrer les échanges économiques."

Le matin, n'ayant qu'une cloche, ancienne aussi, à la voix calme et puissante qui, par temps calme, se faisait entendre jusqu'à la mer. Les Petkovici étaient fiers de leur église, de leur cloche et de leur famille de popes, ancienne comme elle. A vrai dire, ils n'avaient pas autre chose de quoi être fiers, car leur village, bien en vue de toute la baie, était aussi leur misère. Un petit village d'une trentaine de maisons, avec un peu de vignes, des jardins et des oliveraies, forme une couronne autour de la montagne rocheuse et née, qui est tantôt rôti par le soleil, tantôt battu des vents et de la pluie. La petite église surplombe le village. Brûlée par l'âge, elle semble une créature pensive, morne, songeante à la vie dure des enfants de Petkovica. Ses enfants défunt dorment d'un éternel sommeil sous son aile séculaire et maternelle; ils ont roulé et luté de par le monde, pour le pain quotidien, pour le gain qui assurerait leurs vieux jours, puis, l'âge venant, s'en sont revenus à ce modeste nid pour retourner à la terre, qui les avait fait naître sans avoir pu les nourrir. A cause de sa pauvreté, Petkovica ne produit ni capitaines de bateaux, ni marchands comme beaucoup d'autres villages et villes des Bouches, mais de simples marins ou des débardeurs sur les quais du Levant. Donc, les Petkovici faisaient

ce qu'ils avaient — leur petite église du temps des Nemanjic, leur maison de popes où, depuis cette époque, peut-être, l'office religieux se transmettait de père en fils, et, par-dessus tout, leur cloche dont la voix calme et puissante pendant des siècles chantait la gloire de Dieu, éclatait d'allégresse dans leurs rires joyeux, se lamentait, funèbre, dans leurs deuils fréquents. Et cela avait duré des centaines d'années, des milliers de jours jusqu'à ce matin nuageux de dimanche où le vieux bedeu s'en alla sonner matines.

Il tira la corde et entendit au-dessus de lui le premier son — une voix nouvelle, enroulée, étouffée. Saisi de peur, il tira une seconde fois et entendit la même voix. De plus en plus, il s'avançait au vieux bedeu. Grégoire de son mouchoir s'essuya le front en sueur, le pope s'arrêta essoufflé; tantôt il levait les yeux vers la cloche, tantôt il les abaissezait sur le visage du bedeu. Enfin il demanda aux vieux qui étaient du même âge que lui:

— Qu'y a-t-il, pour l'amour de Dieu?

— Voilà! fit le bedeu et il eut un geste de la main.

— Félicité, dit le pope.

— Félicité confirma Grégoire.

— Ah, Dieu! cria le pope; et il tira la corde, et quand au-dessus de sa tête retentit l'étrange, le fatal don...

...ong, il tressaillit tout entier et prit sa tête dans ses mains.

En se trainant à grand-peine, presque tous les hommes arrivèrent, ils étaient bien trente. J'ai dit "en se trainant à grand-peine", car le plus jeune avait dépassé la soixantaine,

voit ce qu'ils avaient — leur petite église du temps des Nemanjic, leur maison de popes où, depuis cette époque, peut-être, l'office religieux se transmettait de père en fils, et, par-dessus tout, leur cloche dont la voix calme et puissante pendant des siècles chantait la gloire de Dieu, éclatait d'allégresse dans leurs rires joyeux, se lamentait, funèbre, dans leurs deuils fréquents. Et cela avait duré des centaines d'années, des milliers de jours jusqu'à ce matin nuageux de dimanche où le vieux bedeu s'en alla sonner matines.

Il tira la corde et entendit au-dessus de lui le premier son — une voix nouvelle, enroulée, étouffée. Saisi de peur, il tira une seconde fois et entendit la même voix. De plus en plus, il s'avançait au vieux bedeu. Grégoire de son mouchoir s'essuya le front en sueur, le pope s'arrêta essoufflé; tantôt il levait les yeux vers la cloche, tantôt il les abaissezait sur le visage du bedeu. Enfin il demanda aux vieux qui étaient du même âge que lui:

— Qu'y a-t-il, pour l'amour de Dieu?

— Voilà! fit le bedeu et il eut un geste de la main.

— Félicité, dit le pope.

— Félicité confirma Grégoire.

— Ah, Dieu! cria le pope; et il tira la corde, et quand au-dessus de sa tête retentit l'étrange, le fatal don...

...ong, il tressaillit tout entier et prit sa tête dans ses mains.

En se trainant à grand-peine, presque tous les hommes arrivèrent, ils étaient bien trente. J'ai dit "en se trainant à grand-peine", car le plus jeune avait dépassé la soixantaine,

(\*) dynastie serbe du Moyen-Age de 1170 à la bataille de Kosovo (1389).

toute la jeunesse de Petkovica est disséminée par le monde. Et tous, une même expression sur le visage et dans la voix, poseront la même question et obtiendront la même réponse.

— Félicité!

— Félicité!

Et on entendit des exclamations:

— Ah, malheur!

— Ah, châtiment divin!

Puis vinrent les vieilles femmes et les jeunes, les jeunes filles et les enfants.

Quelqu'un dit:

— La sonnaille! Désormais nous entendrons souvent ce mot en bas. Ils s'escraveront et riront: autant de désolation pour nous.

— C'est à craindre que ceci ne soit un signe de malheur pour nos enfants! ajouta le bedeu.

— Qu'y a-t-il, pour l'amour de Dieu?

— Voilà! fit le bedeu et il eut un geste de la main.

— Félicité, dit le pope.

— Félicité confirma Grégoire.

— Ah, Dieu! cria le pope; et il tira la corde, et quand au-dessus de sa tête retentit l'étrange, le fatal don...

...ong, il tressaillit tout entier et prit sa tête dans ses mains.

En se trainant à grand-peine, presque tous les hommes arrivèrent, ils étaient bien trente. J'ai dit "en se trainant à grand-peine", car le plus jeune avait dépassé la soixantaine,

(\*) dynastie serbe du Moyen-Age de 1170 à la bataille de Kosovo (1389).

tous savaient que oui.

— Ma foi, oui, comme un sequin,

comme toujours! répondit Grégoire,

et il entra dans l'église pour allumer les lampes.

Philippe, fils de Mitar Rajković, dit:

— Mon-Dieu, c'est ainsi que cela se passe quand un homme bien-portant meurt subitement. Chacun s'étonne et n'en finit pas de s'étonner.

Le pope s'en mêla:

— Hé, peut-être bien que cela ne se passe pas en une seule fois ni pour la cloche, ni pour l'homme.

— Comment cela, pope? demanda-t-il.

— Voilà! Depuis longtemps, peut-être elle est fêlée, et tout doucement, toujours de plus en plus, jusqu'à ce que tout d'un coup: crac!

— Et comment se peut-il que cela ne l'ayons pas remarqué à sa voix?

— demande Gligo, fils de Jefta Mirlić.

— Il est possible que sa voix chan-

geait depuis longtemps, mais si im-

perceptiblement que nous ne l'avons

pas remarqué, tout comme pour la mort humaine, bien que l'homme meure un peu tous les

# Le Monde et la Ville

## Les informations

M. STOJADINOVIC  
VISITE LES INSTITUTIONS  
DE BELGRADE

Le Président du Conseil et Mme Stojadinović ont fait le 18 novembre une visite à la Bourse de Belgrade, où ils furent reçus par le gouverneur de la Banque Nationale, M. Radovanović, les membres du Conseil d'administration et du Comité de surveillance de la Bourse, le secrétaire général, M. Zebić, etc.

Pendant cette visite, M. V. Ilić, maire de Belgrade, vint également saluer le Président du Conseil. Puis M. Stojadinović et M. Ilić sont allés visiter la Centrale électrique et plusieurs autres institutions municipales.

LA CELEBRATION  
DE L'INDEPENDANCE POLONAISE

Comme suite aux fêtes de l'Indépendance polonaise, la Société des Amis de la Pologne a tenu une séance solennelle qui a réuni un grand nombre de membres de la société et les élèves du cours de langue polonoise.

## LES RUES NOUVELLES A BELGRADE

Le Conseil municipal de Belgrade a résolu dans une séance récente de donner le nom de „Faubourg du Prince-Régent Paul“ au Faubourg Karaburma, à la rue Radnička celui de la Princesse Olga, à la rue Knez Miletina celui du Prince-Régent Paul. La rue Metlačka portera dorénavant le nom de Knez Miletina et la rue Tigravacka celui de Radnička.

## RELATIONS FERROVIAIRES TCHECO-YUGOSLAVES

Dans le cadre de la collaboration touristique des Etats de la Petite Entente, les Chemins-de-Fer tchécoslovaques mettront en circulation l'année prochaine, pendant la saison touristique, des trains spéciaux qui feront le service de Prague par Brno et Bratislava pour Zagreb, Sušak et Split.

## NOS HOTES

Le grand-rabbin de Berlin, dr. Joachim Prinz, est arrivé à Sarajevo, au cours d'un voyage de propagande pour l'Université juive de Jérusalem; il a pris la parole vendredi à la synagogue Ashkenazi et samedi au „séminaire dom.“

## Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Albert Colleaux, croix de guerre, secrétaire général de la Mairie de Dunkerque, décédé à l'âge de 55 ans. Le défunt avait demandé à servir pendant la guerre dans une unité combattante et fut envoyé à la fin de 1915 comme sergent-major dans un régiment de zouaves à l'armée d'Orient où il demeura jusqu'en 1918. M. Louis Burnod, directeur du Nord Maritime, a fait l'éloge d'Albert Col-

leaux au nom de l'Association dunkerquoise des anciens combattants d'Orient.

## Distinctions

Les membres du Comité de la Philharmonie de Belgrade ont été nommés par le gouvernement français officiers de l'instruction publique pour leur propagation en faveur de la musique yougoslave, française et étrangère. Ce sont M. Karel Holub, vice-président, M. Svetozar Gajic, secrétaire, M. Josip Zahar, trésorier, Mme Pichon-Simé, membre, et M. Dragoljub Orelj, président du Comité de surveillance.

En réponse à un discours de M. St. Janković, le Président prit la parole et prononça une allocution très énergique:

„Pour la première fois peut-être depuis que nous nous trouvons dans la Chambre actuelle, nous, du Club de la majorité parlementaire et du Club de l'Union yougoslave, nous pouvons, le front serré et la tête haute, nous regarder dans les yeux, comme des hommes qui, après une lutte dure et difficile, ont remporté une victoire complète. (Approbations). Vous ne vous êtes pas laissé intimider par les menaces ni entraîner par les intrigues; vous n'avez pas cru aux calomnies (Vives approbations) dont la place, malheureusement, n'était pas à la Chambre, et dont l'épilogue ne peut avoir lieu que devant les tribunaux ordinaires du pays. (Vives acclamations).

„Vous avez nontrouvé que l'unité dans nos rangs existe, et avec elle l'identité des vues et, si l'on peut dire, une même inspiration supérieure qui nous conduira à de nouvelles victoires. (Applaudissements chaleureux). Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous sommes qu'au début de notre œuvre et de notre activité et j'espère que nous les mènerons jusqu'au bout.“

Après ce discours longuement applaudi, plusieurs députés et M. Mikulinić, ministre de la Justice prirent également la parole.

Puis M. Marko Kožul, ancien ministre, fit un long discours sur la nécessité de créer une nouvelle atmosphère dans la vie politique de la Yougoslavie, notamment en Croatie.

## Une déclaration de M. Gj. Janković

M. Djura Janković, ministre des Forêts et des Mines, qui a passé deux jours à Sušak, est entré en contact avec les représentants économiques, avec ceux de l'U.R.Y. et avec divers autres éléments politiques. Il a fait à la presse la déclaration suivante:

„J'ai pu constater que les conditions politiques se sont considérablement améliorées depuis l'avènement du cabinet Stojadinović. C'est là un fait qui nous donne beaucoup d'espoir qu'on parviendra, au moyen d'une politique d'apaisement, à réaliser le programme du gouvernement aussi bien dans sa partie économique et sociale. La démocratisation du pays sera effectuée par étapes et tout à fait normalement.“

Le peuple commence à comprendre sérieusement l'idéologie du parti de l'U.R.Y. et ses sérieuses intentions de consolider notre pays. Nous sommes un parti issu du peuple. Nous nous réjouissons d'y voir le plus grand nombre possible de Croates. Nous travaillerons avec les Croates, tout aussi bien que nous travaillerons pour eux dans le cas où ils n'entreraient pas dans nos organisations.“

## A la Chambre des députés

Comme nous l'avons annoncé en „dernière heure“ de notre numéro du 13 novembre, la Chambre des députés dans sa séance de ce même jour avait été ses diverses commissions, dans les cinq scrutins la liste du Club de la majorité parlementaire et du Club de l'U.R.Y. a obtenu la majorité.

Le même jour la Chambre procéda à la constitution des commissions.

La minorité demanda à être représentée au bureau de chaque commission.

Un accord intervint qui accorda à l'opposition un siège de vice-président dans chaque bureau.

A la séance du 14 novembre la Chambre élut cinq commissions pour l'étude des projets de lois présentés à la Chambre par le gouvernement.

La majorité gouvernementale fut de 160 voix contre 123.

Après la communication des résultats, le Président de la Chambre annonça que l'assemblée serait convoquée ultérieurement par écrit, quand les commissions auront préparé leurs rapports pour les séances plénaires.

## L'activité politique

### Une allocution de M. Stojadinović

#### La jeunesse démocrate contre M. D. Jovanović

Le 13 novembre, après les élections des commissions parlementaires, les membres des deux Clubs de la majorité se réunirent à un dîner commun, auquel assistèrent le président du Conseil, M. Stojadinović, et plusieurs ministres.

En réponse à un discours de M. St. Janković, le Président prit la parole et prononça une allocution très énergique:

„Pour la première fois peut-être depuis que nous nous trouvons dans la Chambre actuelle, nous, du Club de la majorité parlementaire et du Club de l'Union yougoslave, nous pouvons, le front serré et la tête haute, nous regarder dans les yeux, comme des hommes qui, après une lutte dure et difficile, ont remporté une victoire complète. (Approbations). Vous ne vous êtes pas laissé intimider par les menaces ni entraîner par les intrigues; vous n'avez pas cru aux calomnies (Vives approbations) dont la place, malheureusement, n'était pas à la Chambre, et dont l'épilogue ne peut avoir lieu que devant les tribunaux ordinaires du pays. (Vives acclamations).

„Vous avez nontrouvé que l'unité dans nos rangs existe, et avec elle l'identité des vues et, si l'on peut dire, une même inspiration supérieure qui nous conduira à de nouvelles victoires. (Applaudissements chaleureux). Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses leçons utiles de cette séance; comment il faut travailler à la Chambre et dans quel sens on doit poursuivre la politique du pays et, en même temps, comment nous devrons résoudre d'autres questions nombreuses parmi lesquelles figure l'organisation de notre parti. (Vifs applaudissements).

Nous pourrons tirer de nombreuses le

